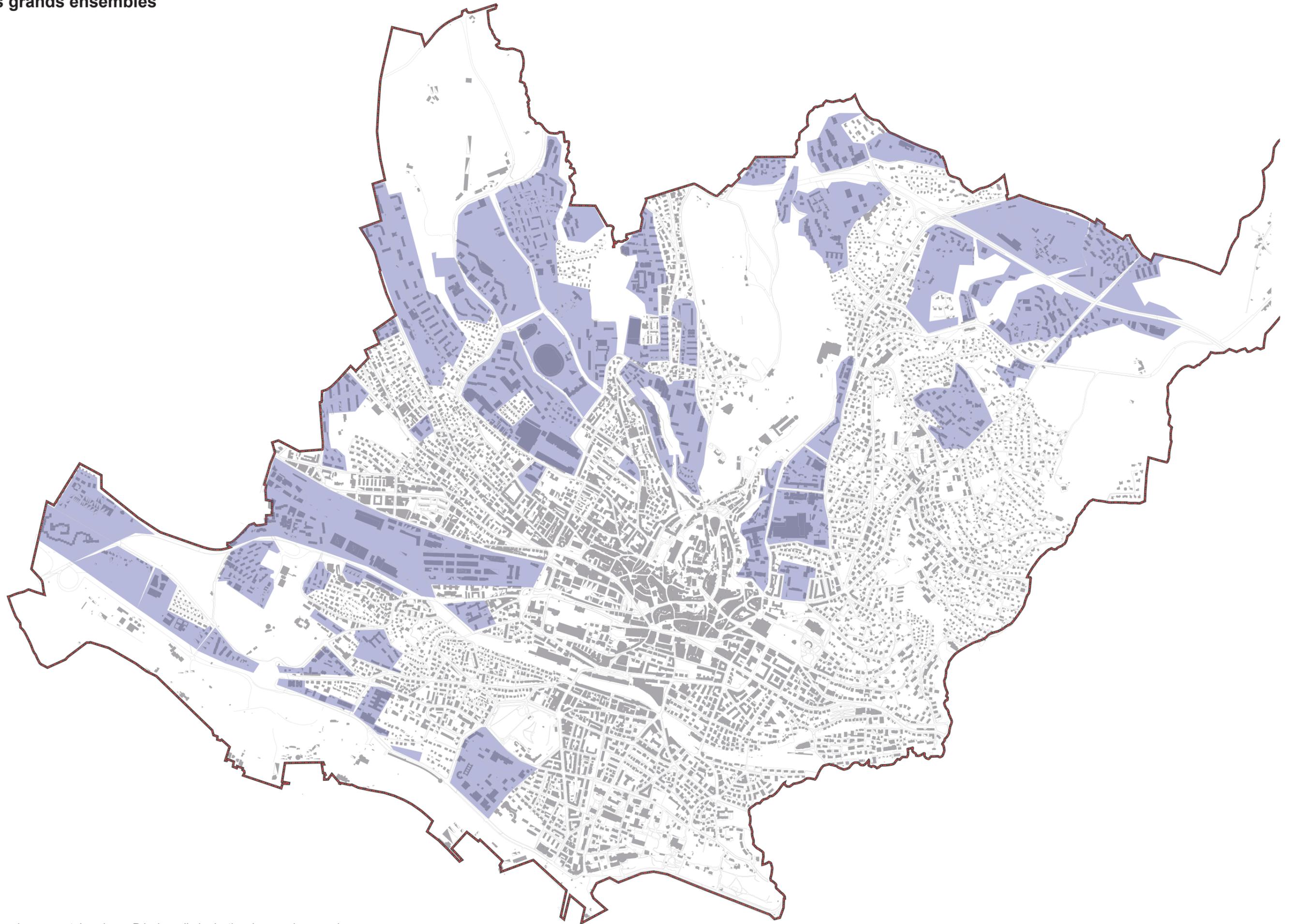


Les grands ensembles



Les grands ensembles

Constat :

- Grands espaces ouverts
- Identité paysagère spécifique
- Large gabarit routier
- Le tissu urbain non-contiguë, grands gabarits de bâtiments (barres, écoles, entreprises) souvent en retrait de la route

Quartier Boissonnets



Quartier de Bellevaux



Quartier Cassinette



Quartier Boveresses



Exemples :

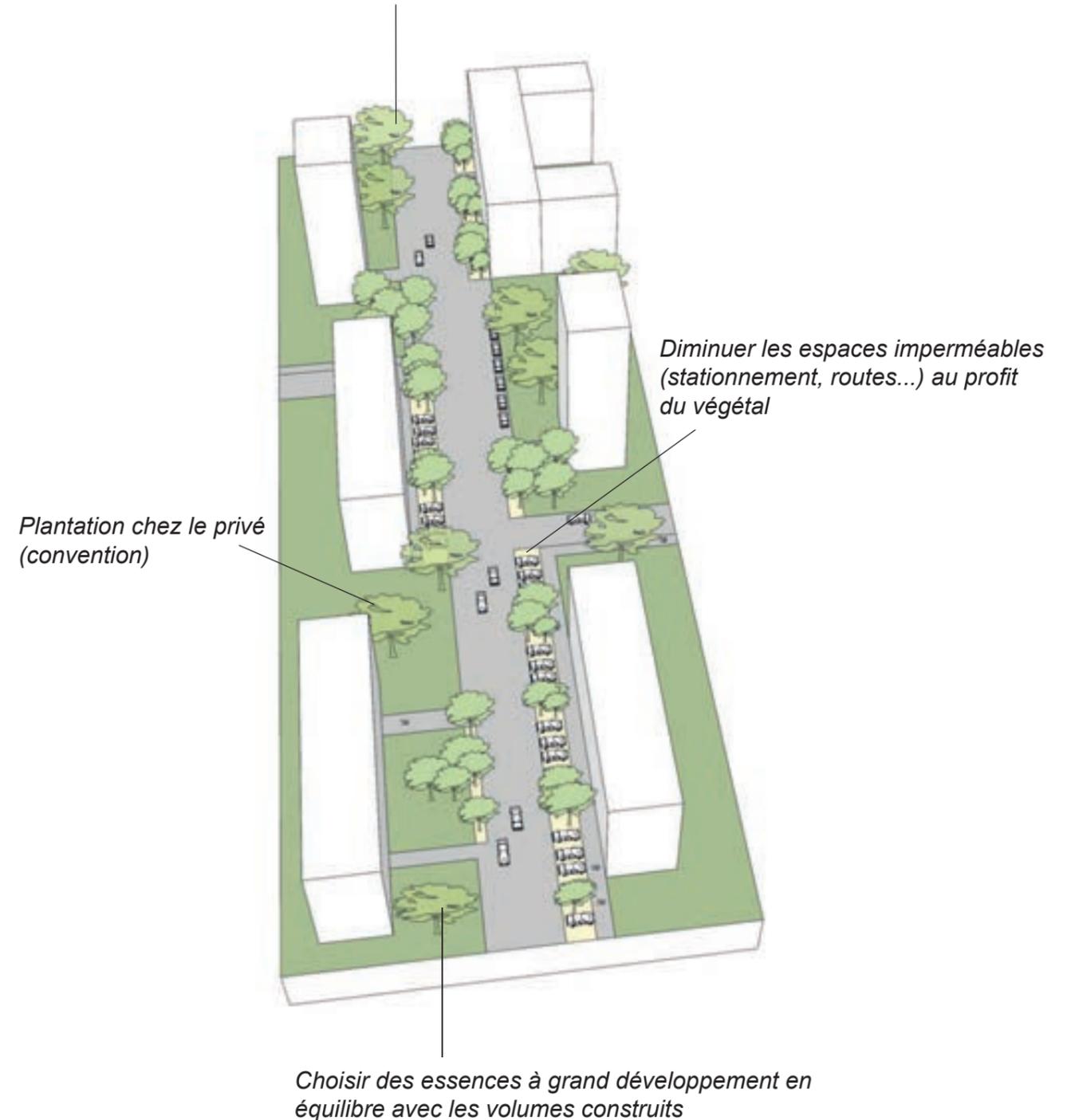
Immeubles collectifs : Falaises, Vieux Moulin, Rouvraie, Bellevaux, Pavement, Entre-Bois, Maillefer, Plaines du Loup, Cassinette, Bossons, Gratta-Paille, Pierrefleur, Grey, Valency, Figuier Montoie, Pierrevall, Florençy, Colline, Pyramides, Prairie, Isabelle-de-Montolieu, Boissonnets, Boveresses, Borde, Cèdres, Pré-de-Vidy, Sebeillon, Sevelin, Provence

Institutions : Eben-Hezer, Chuv, Beaulieu, Philipp Morris, Nespresso, Hôpital de l'Enfance, Fédération de Hockey

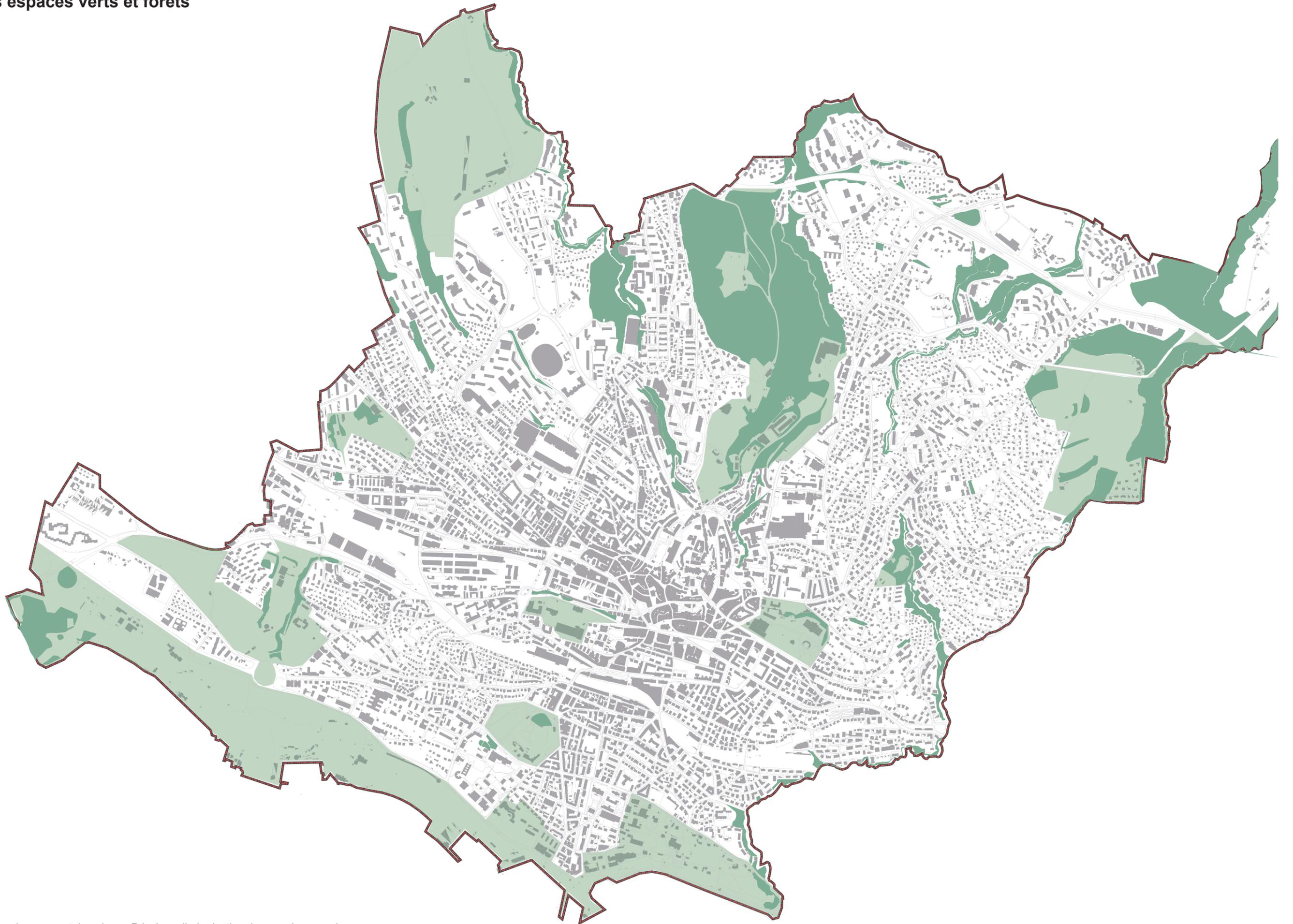
Ecoles : Bethusy, Sallaz, Elysée, Belvédère, Beaulieu, Bergières

Principe d'arborisation : Donner une ambiance de parc

*Donner de l'épaisseur, planter généreusement
Sortir de la logique de l'alignement, nouvelle stratégie végétale :
mélange de strates végétales*



Les espaces verts et forêts



Les espaces verts et forêts

Constat :

- Ambiance forêt, parc voire agricole
- Pas de tissu bâti
- La végétation des parcs et forêts suffit à qualifier l'espace-rue

Denantou



Milan



Mon-Repos



Valency

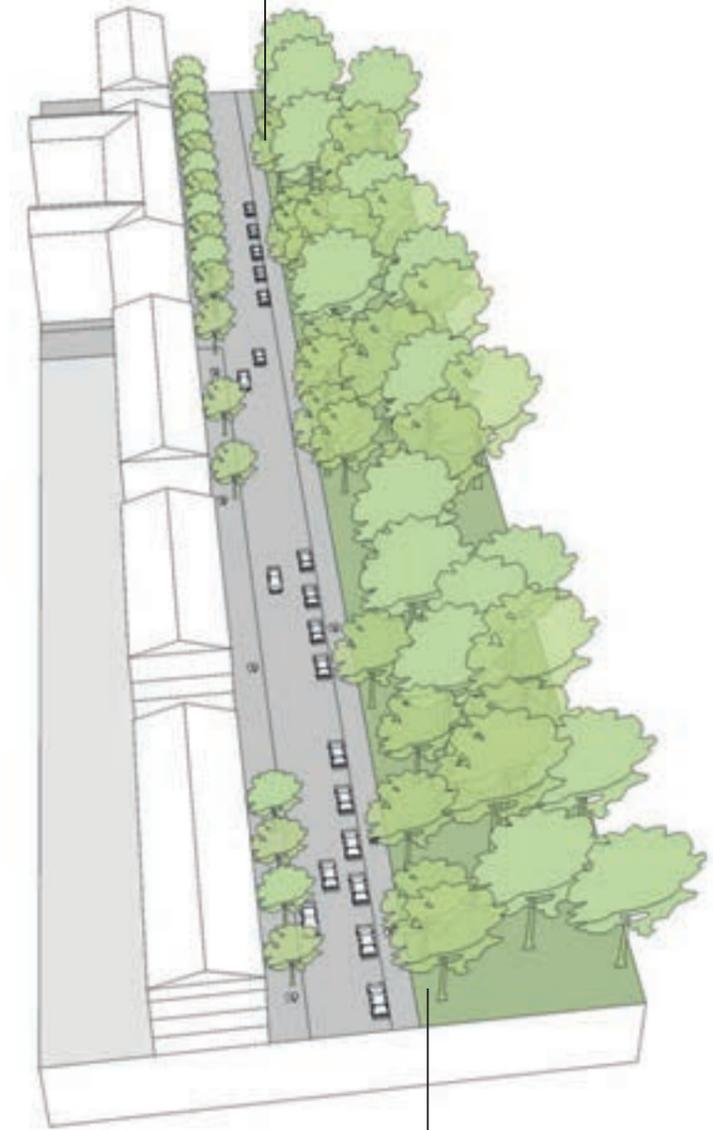


Exemples :

Blécherette, Sauvabelin, Rovereaz, Valency, Montbenon, Hermitage, Mon-Repos, Denantou, Milan, Vallée de la Jeunesse, Rives du lac

Principe d'arborisation : Étendre l'ambiance forêt/parc jusqu'à la rue

Traitement paysager de la frange des parcs (plantation dans les parcs pour qualifier l'espace-rue)



Eviter la concurrence entre arbres de parcs et arbres sur trottoir

Le centre ville



Le centre ville

Constat :

- Les rues sont peu plantées
- Les gabarits de rues sont trop étroits pour une plantation continue
- L'arborisation existante de qualité est celle des places publiques

Solitaire rue Saint Laurent



Solitaire chemin de Mornex



Place Centrale



Place de la Riponne

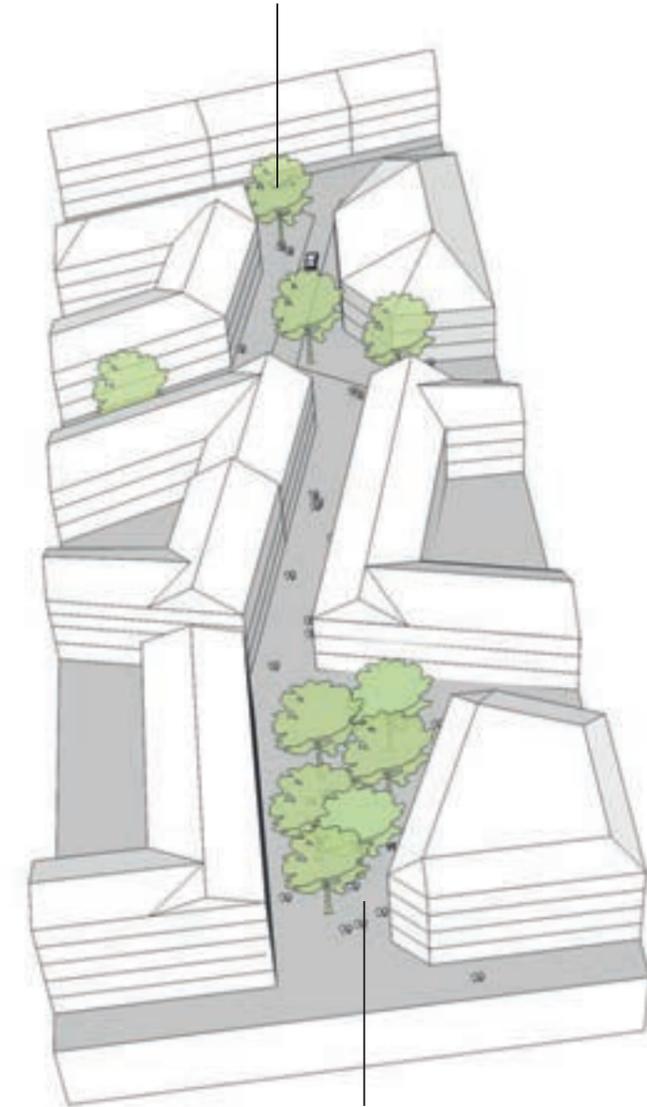


Exemples :

Les places : Bel Air, Benjamin Constant, Cathédrale, Centrale, Chauderon, Europe, Gare, Louve, Madeleine, Grand St-Jean, Arlaud, Nord, Ours, Palud, Pépinet, Auberjonois, Riponne, St-François, Tunnel, Vallon

Principe d'arborisation : Ponctuer la rue par la plantation d'arbres majeurs

Plantation de solitaires ou de groupes d'arbres aux dilatations et intersections



Renforcer l'arborisation des places

Annexes - études de cas concrets

Les nervures vertes

- Avenue du Grey (SPADOM proactif, phase projet)
- Avenue de Provence (SPADOM proactif, phase projet)
- Avenue Victor-Ruffy (projet de zone 30, début de l'étude 2020)
- Projets axes forts
- etc.

Les typologies de quartiers

- Avenue de Montoie (projet de zone 30)
- Prolongement bus ligne 1 Maladière-EPFL (abattages prévus)
- Chemin du Devin (projet SIL)
- Avenue Ouchy (plantations en cours)
- etc.

Plantations au centre-ville

- Plantation de solitaire aux dilatations et intersections
- Plantations à prévoir dans les projets de requalification des places
- etc.

Campagne d'abattages et de renouvellement

- Réflexion sur le choix des essences et l'amélioration des conditions de croissances